

Procès-verbal du conseil d'école du 15 avril 2025 à 17h30

Présents :

Francis BAQUIE, proviseur
Vincent BARAUD, directeur du primaire

Parents élus

Adeline AMOS
Juliette FONTAINE YALITA
Marion GARCIA
Kisito KALNPEL
Antoine PASUT
Daniella SANTHY

Enseignants

Laure BUARD
Aude CADOUR
Marina HOANG
Valérie JUNG-DUPOUX
Alys KLEINPRINTZ
Philippe LACOMBE
Amélie LEGENDRE
Loïc LE JUDEC
Didier MAUCOTEL
Emma MAUCOTEL
Emmanuelle MAUCOTEL
Marion ROLLAND
Céline WEBER

Excusés :

Peggy PITAVAL, IEN
Ronald MARTINEZ, enseignant
Sonia ARCHER, enseignante
Céline BIJON, parent élue
Léa FACCARELLO, parent élue

Absents :

Emilie BELLIER, parent élue
Stéphanie CAILLAUD, parent élue
Georges DECHAINED, parent élu
Rose-Hanna FELIX, parent élue
Leghate ROUVOUNE, parent élu
Kemson TADVEY, parent élu
Andrea WILLY, parent élue

Début de séance 17h40

Alys KLEINPRINTZ assure le secrétariat de la réunion.

1- Approbation de l'ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour ;
2. Résultat des élections et rappel du rôle et des attributions du conseil d'école ;
3. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 3 décembre 2024 ;
4. Structure pédagogique du primaire et organisation du temps scolaire ;
5. Point sur les résultats aux évaluations nationales 2025 ;
6. Les prises en charge spécialisées et FLSco ;
7. Les activités pédagogiques complémentaires ;
8. Les projets pédagogiques et éducatifs 2025 ;
9. La gestion du temps périscolaire ;
10. Questions diverses.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2- Résultat des élections des représentants des parents d'élèves et rappel du rôle et des attributions du conseil d'école

Elections de mars 2025 :	Taux de participation	31,94%	vs 27,8% en 2024
	Blancs ou nuls	44,1%	vs 27% en 2024
	Exprimés	55,9%	vs 73% en 2024

Si le taux de participation a progressé de 4 points par rapport à 2024, le taux des suffrages exprimés a quant à lui reculé de 17 points.

La liste de 15 parents a été élue (+ 1 suppléant).

Suite à cette présentation des résultats aux élections des représentants des parents d'élèves, une présentation du rôle et des attributions du conseil d'école est effectuée.

3- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 3 décembre 2024

Le procès-verbal du conseil d'école du 3 décembre 2024 est adopté à l'unanimité.

4- Structure pédagogique du primaire et organisation du temps scolaire.

Présentation des effectifs en date du 11 avril 2025 et de leur répartition par classe.

Les effectifs s'élèvent à 374 élèves au 11 avril 2025 (vs 360 au 21 mars 2024) pour 16 classes soit une moyenne de 23,4 élèves par classe. Sachant que la capacité d'accueil a été fixée à 387 élèves pour le 1^{er} degré, 13 places demeurent disponibles.

La projection pour l'année scolaire 2026 est alors présentée. Il a été acté en conseil des maîtres de continuer à fonctionner à 16 classes mais avec 6 classes de cycle 1 au lieu de 5, 6 classes de cycle 2 au lieu de 7 et toujours 4 classes de cycle 3. La direction explique ce changement par le fait qu'avec une structure à 5 classes de cycle 1, le lycée ne pourrait accueillir que 18 élèves de PS (les 6 TPS de 2025 intégrant cette classe de PS) alors qu'avec une structure à 6 classes de cycle 1, il pourrait accueillir 42 élèves de PS et TPS sachant que 52 élèves de Terminale quitteront le lycée en décembre prochain. Cette nouvelle structure respecterait les capacités maximales d'accueil en vigueur.

Structure pédagogique du 1^{er} degré au 11 avril 2025

Projection rentrée 2026

		Effectifs	Capacité d'accueil	Places restantes	Niveaux	Effectifs	Nb classes/niveau	E/C
CYCLE 1	TPS/PS	24	24	0	TPS-PS	48	2	21,3
	PS	24	24	0	MS	42	2	
	MS	23	24	1	GS	38	2	
	MS-GS	24	24	0	Cycle 1	128	6	
	GS	24	24	0	CP	33	1,5	
	TOTAL C1	119	120	1	CE1	45	2	
CYCLE 2	CPA	24	24	0	CE2	54	2,5	22
	CPB	21	24	3	Cycle 2	132	6	
	CE1A	21	24	3	CM1	59	2,5	
	CE1B	21	24	3	CM2	40	1,5	
	CE1-CE2	23	24	1	Cycle 3	99	4	
	CE2A	24	24	0	TOTAL	359	16	
	CE2B	24	24	0				
	TOTAL C2	158	168	10				
CYCLE 3	CM1	25	25	0				
	CM1-CM2	22	24	2				
	CM2A	25	25	0				
	CM2B	25	25	0				
	TOTAL C3	97	99	2				
TOTAL PRIMAIRE		374	387	13				

Suite à une interrogation de représentants des parents, le directeur précise qu'au niveau de l'élémentaire, les classes envisagées sont les suivantes : 1 CP, 1 CP-CE1, 1 CE1, 1 CE1-CE2, 2 CE2, 2 CM1, 1 CM1-CM2 et 1 CM2.

Source : LFPV au 11 avril 2025

Equipe pédagogique et éducative du 1^{er} degré

- 16 enseignants en charge d'une classe
- 5 enseignants de langue vivante étrangère
- 1 enseignante de FLScO
- 1 enseignante spécialisée/FLScO
- 1 documentaliste
- 5 ASEM
- 1 infirmière scolaire

Turn-over au 1^{er} août 2025

Une commission locale de recrutement (CLR) est programmée le 25 avril pour pourvoir deux postes vacants (un poste de PE et un poste d'enseignant en anglais cycle 1) et un poste susceptible d'être vacant (poste d'enseignant spécialisé).

Organisation du temps scolaire

- 26 heures de cours/semaine
- Langue vivante étrangère : anglais
 - Cycle 1 : 4 heures/semaine
 - Cycle 2 : 3 heures/semaine dont 2h d'anglais et 1h d'EMILE
 - Cycle 3 : 6 heures/semaine dont 2h d'anglais et 4h d'EMILE
 -

Projet d'établissement 2023-2027

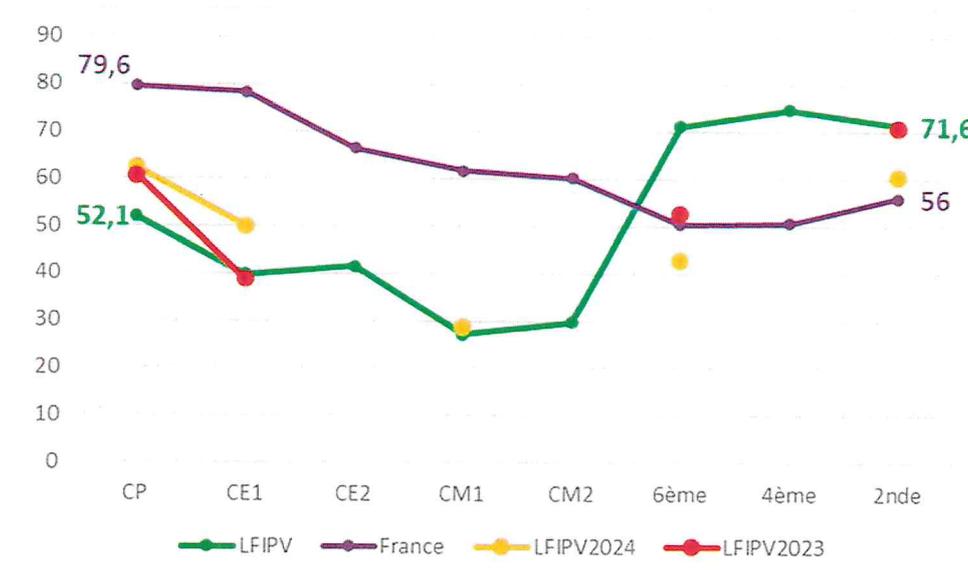
Le directeur (re)présente les axes et objectifs stratégiques du projet d'établissement 2023-2027 et rappelle le rôle de « boussole » de ce dernier pour les équipes pédagogiques et éducatives.

5- Point sur les résultats aux évaluations nationales 2025

Présentation des résultats aux évaluations nationales.

Résultats en français 2025 par niveau de classe et rappel des résultats 2023 et 2024

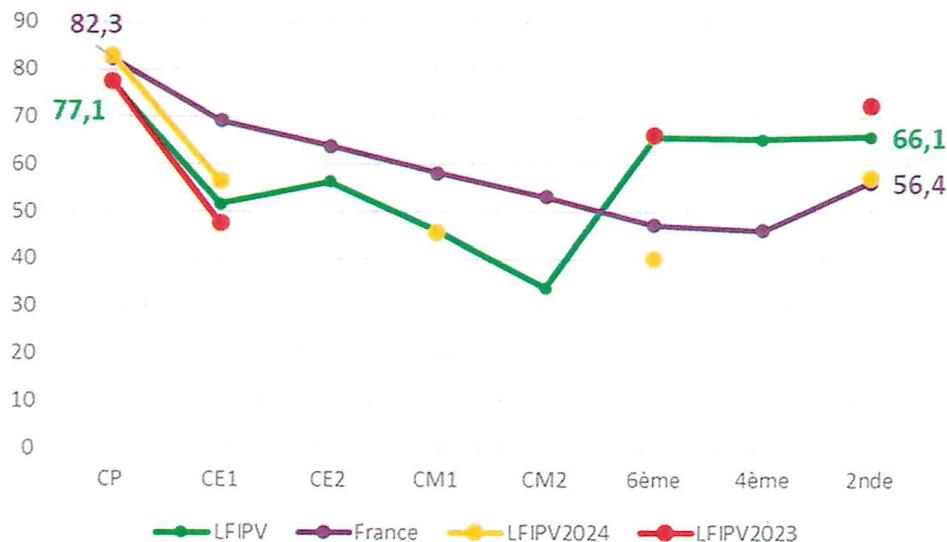
Taux de maîtrise satisfaisante en français – LFIPV et France secteurs public et privé sous contrat



A l'entrée au CP, le taux de maîtrise satisfaisante des CP du LFIPV se situe à 30 points en deçà du taux moyen constaté au niveau de la France secteurs public et privé sous contrat. Cet écart perdure jusqu'à l'entrée en CM2. A l'entrée en 6^{ème}, les courbes s'inversent en faveur du LFIPV qui conservent jusqu'à l'entrée en 2^{nde} un taux de maîtrise satisfaisante supérieur d'une vingtaine de points à celui constaté au niveau moyen de la France. Les résultats constatés aux examens du DNB et du baccalauréat corroborent ces taux de maîtrise satisfaisante du LFIPV constatés en 6^{ème}, 4^{ème} et seconde.

Résultats en mathématiques 2025 par niveau de classe et rappel des résultats 2023 et 2024

Taux de maîtrise satisfaisante en français – LFIPV et France secteurs public et privé sous contrat



A l'entrée au CP, le taux de maîtrise satisfaisante des CP du LFIPV se situe quelques points en deçà du taux moyen constaté au niveau de la France secteurs public et privé sous contrat. Cet écart constaté au niveau CP perdure jusqu'à l'entrée en CM2. A l'entrée en 6^{ème}, les courbes s'inversent en faveur du LFIPV qui conservent jusqu'à l'entrée en 2^{nde} un taux de maîtrise satisfaisante supérieur d'une quinzaine de points à celui constaté au niveau moyen de la France. Les résultats constatés aux examens du DNB et du baccalauréat corroborent ces taux de maîtrise satisfaisante du LFIPV constatés en 6^{ème}, 4^{ème} et seconde.

6- Les prises en charge spécialisées et FLScO

En cette rentrée 2025, a été institué un Pôle FLScO/aides spécialisées 1^{er} et 2nd degrés coordonné par Sonia ARCHER afin notamment de créer plus de liens entre les prises en charge 1^{er} et 2nd degrés.

- **Les prises en charge spécialisées**

Elles concernent les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage non liées à leur niveau de maîtrise de la langue française. Huit groupes ont été constitués pour la première période avec des prises en charge allant de 2 à 5 heures par semaine. Les effectifs d'élèves par niveau de scolarisation pris en charge sont les suivants :

<u>Pour le cycle 2</u>	7 CP	soit 15,6% des élèves de CP
	7 CE1	soit 13%
	6 CE2	soit 10,2%
	20 cycle 2	soit 12,7% des élèves de cycle 2
<u>Pour le cycle 3</u>	7 CM1	soit 17,5%
	8 CM2	soit 14%
	15 cycle 3	soit 15,5% des élèves de cycle 3
<u>Au total</u>	35 élémentaires	soit 13,2% des élèves

• Les prises en charge FLSco

Elles s'adressent à des élèves ayant une maîtrise insuffisante de la langue française pour pouvoir bénéficier pleinement des apprentissages. Sept groupes ont été constitués pour la première période avec des prises en charge allant de 3 à 8 heures par semaine. Les effectifs d'élèves par niveau de scolarisation pris en charge sont les suivants :

<u>Pour le cycle 2</u>	16 CP 6 CE1 8 CE2 30 cycle 2	soit 35,6% des élèves de CP soit 11,1% soit 13,6% soit 19% des élèves de cycle 2
<u>Pour le cycle 3</u>	5 CM1 4 CM2 9 cycle 3	soit 12,5% soit 7% soit 9,3% des élèves de cycle 3
<u>Au total</u>	39 élémentaires	soit 14,7%

7- Les activités pédagogiques complémentaires

Elles peuvent concerner :

- Une aide aux élèves rencontrant des difficultés
- Une aide au travail personnel
- Une activité prévue dans le cadre du projet d'établissement

Chaque enseignant à temps plein effectue 36 h d'APC/an. Décharge de 6 heures pour les enseignants faisant passer les évaluations nationales.

Pour la période 1, les APC concernent dans leur grande majorité une aide apportée aux élèves rencontrant des difficultés notamment en français et en mathématiques. A noter, des prises en charge en anglais pour les élèves néo-anglophones.

Taux de prises en charge des élèves/cycle :

Cycle 2	49 élèves	soit 31% des élèves Français
Cycle 3	36 élèves	soit 37,1% des élèves Français/maths /anglais

8- Les projets pédagogiques et éducatifs 2025

Présentation des projets envisagés pour cette année scolaire 2025.

Période 1	Journée internationale de la Francophonie 20 mars
Période 2	Mai des langues Thème : Festival polyphonique : quand les langues donnent de la voix.
Période 3	Fête de la musique Journée sportive de l'élémentaire Olympiades maternelle
Période 4	La quinzaine de l'environnement Halloween
Période 5	Marché de Noël cycle 1

9- La gestion du temps périscolaire de la pause méridienne

L'organisation mise en place en début d'année 2024 a été reconduite pour cette année 2025 mais demeure perfectible notamment au niveau de l'élémentaire. Pour ce faire, l'espace jeux de la cour élémentaire est en cours d'aménagement afin de devenir un espace dédié à la restauration. Toutefois, des devis d'aménagement beaucoup plus élevés que prévu impliquent de devoir repenser l'aménagement. A noter que l'achat de 15 bancs a été acté pour l'aménagement de la cour de l'élémentaire.

Effectifs inscrits pour la pause méridienne :

Maternelle : 79 élèves inscrits soit 66% de l'effectif. 5 personnels de surveillance
Elémentaire : 235 élèves inscrits soit 88% de l'effectif. 6 personnels de surveillance

Question d'un représentant de parents : quand on a voté le budget, on a parlé d'augmenter les frais de scolarité pour installer le faré. Le proviseur répond que le budget pour cette construction était prévu mais qu'au vu des montants des devis, il est nécessaire de repenser l'aménagement de cet espace. Il précise également qu'en ce début d'année beaucoup de frais ont dû être engagés suite au séisme de décembre dernier.

10- Questions diverses

Pas de questions diverses

Fin de la séance du conseil d'école à 18h45.

La secrétaire de séance
Alys KLEINPRINTZ



Le directeur du primaire
Vincent BARAUD

